

Mise en œuvre – Profil Manager

- **Bénéficiaires** : Managers ayant de hautes responsabilités au sein d'une entreprise
- **Objectif pédagogique** : Affirmer le rôle de manager du bénéficiaire à partir de son potentiel personnel
- **Contenu général du Plan de Perfectionnement**

Entretien préliminaire : Détermination de l'objectif, du mode et du périmètre de l'intervention
Appréciation de l'environnement de travail du bénéficiaire (in situ)

Séances de travail organisées et décomposées à partir de l'objectif poursuivi

Mises en situation réalistes sur les aspects de la fonction sollicitant un plein rôle de manager

- Analyse du profil de manager du bénéficiaire à partir d'exercices relevant de situations rencontrées régulièrement
- Recherche et appréciation des attitudes et des comportements récurrents dans des situations de communication, favorables, et conflictuelles

Travail sur la gestuelle, le comportement et l'expression orale

- Mise en place d'exercices fondés sur la compréhension et l'apprentissage du rôle et de l'impact de la gestuelle en situation professionnelle
- Identification d'un style personnel d'expression orale
- Adaptation et maîtrise du discours professionnel, suivant le type de situations et d'interlocuteurs rencontrés

Recherche d'un positionnement personnel en accord avec le positionnement professionnel

- Identification de ses points forts et de ses limites dans sa communication professionnelle
- Adaptation de la communication avec l'argumentation (négociation et entretiens)
- Définition d'un axe de conduite propre au bénéficiaire, en vue de lui permettre l'affirmation d'un style personnel en toutes situations professionnelles

Méthode : Objectivation du mode de fonctionnement personnel à partir de supports audio-visuels, d'entretiens prospectifs, de test de personnalité

Durée de chaque séance : 2h00

Durée du programme : 8 mois à raison de deux séances hebdomadaires et dégressives

Lieu des séances : Locaux OREANCE EXECUTIVES, sites externes choisis

L'ordonnement des séances reste lié, à la définition des objectifs et des indicateurs de progrès, préalablement établit par le bénéficiaire et le coach intervenant.